

Lettre de rentrée 2018 des IPR d'allemand

Chères et chers collègues,

En cette rentrée 2018 [le projet académique Versailles 2020](#) organisé autour de trois axes - réussir à tout niveau et dans chaque territoire, apprendre et agir dans le monde du 21^{ème} siècle, mobiliser les intelligences - continue de définir les priorités de notre feuille de route collective en articulation étroite avec les enjeux phares de la politique éducative nationale.

Après la scolarité obligatoire, le lycée va être repensé afin de construire un réel continuum -3+3. L'objectif est de permettre à tous les élèves de consolider leurs savoirs fondamentaux, de s'ouvrir davantage encore au monde actuel et d'élaborer leur projet d'études pour mieux réussir dans l'enseignement supérieur. Le nouveau Baccalauréat élaboré dans un souci d'équité, de fluidité et de simplicité, s'inscrit dans cette dynamique. Dans le cadre de cette réforme, et notamment au travers d'enseignements de spécialité, les champs disciplinaires font l'objet d'un approfondissement. Chaque professeur, au sein de sa classe et dans sa pratique disciplinaire, concourt également au travail sur des objets communs essentiels au parcours des élèves, tels l'orientation et la maîtrise de l'expression écrite et orale.

A tous les niveaux d'apprentissage (en CP, CE1, 6^{ème} et en seconde), l'accent est mis sur une culture partagée de l'évaluation. Pensées comme des outils de pilotage pédagogique pour les écoles et les établissements, ces évaluations sont une photographie des compétences acquises par les élèves. Elles constituent des diagnostics réguliers et sont complémentaires des évaluations effectuées tout au long de l'année. Elles vous permettent de répondre au plus près des besoins de chaque élève, en particulier dans le cadre de l'accompagnement personnalisé qui est au cœur de la différenciation pédagogique et de la personnalisation des parcours du CP au lycée.

Les corps d'inspection seront mobilisés et à vos côtés dans la mise en œuvre des réformes, dans la conduite d'expérimentations que vous pourrez mener auprès de vos élèves, dans la réflexion pédagogique et didactique que vous engagez au quotidien, individuellement et collectivement.

Cette lettre de rentrée disciplinaire est complémentaire de la lettre de rentrée inter-langues que nous vous invitons à lire attentivement et nous nous associons au mot de bienvenue formulé en préambule Si vous n'en avez pas été destinataires, vous pouvez la consulter sur le [Portail langues](#).

La volonté académique de diversification de l'offre linguistique dans tous les territoires a permis en cette rentrée de conforter et de développer l'offre de l'enseignement de l'allemand. De nouvelles sections bi-langues en classe de 6^{ème} ouvrent en cette rentrée ainsi que le nouveau dispositif proposé au Cycle 4 « *Langues et cultures européennes* » dont les modalités sont précisées dans la lettre de rentrée inter-langues.

Dans la perspective de l'élaboration de la Carte des langues vivantes à la rentrée 2019, vos chefs d'établissement respectifs recevront prochainement un courrier leur demandant de formuler au cours du 1^{er} trimestre leurs demandes de maintien/ouverture de section bi-langues et de dispositif « [LCE](#) » et de section européenne en lycée. Ces demandes seront accompagnées d'un projet pédagogique que nous vous invitons à nous communiquer.

La certification

La certification du DSD1, proposée par nos partenaires allemands aux élèves volontaires de 3^{ème} et de 2^{nde} LV1 ou LV2, ainsi qu'aux élèves en seconde année de lycée professionnel, constitue un très bel outil de rayonnement de notre discipline. Ce dispositif a incontestablement contribué à faire évoluer nos pratiques d'entraînement aux différentes activités langagières ainsi que notre approche de l'évaluation par compétences. Les **épreuves écrites** cette année auront lieu le **jeudi 19 mars 2019 de 9h à 12h**, les **épreuves orales** devront se dérouler entre le **lundi 18 février et le vendredi 29 mars 2019**. Comme chaque année, votre chef d'établissement recevra prochainement un courrier précisant les modalités d'inscription. Compte tenu de la lourdeur de l'organisation, tant au niveau du SIEC, que du rectorat ainsi qu'au sein des établissements, il sera requis un nombre minimum de 10 participants par établissement. Les professeurs désirant préparer l'habilitation au passage des épreuves du DSD1 devront se manifester auprès de notre secrétariat, à l'adresse suivante : frederique.chauvin@ac-versailles.fr. Un compte rendu des résultats des épreuves de la session 2018 sera prochainement mis en ligne sur le site académique d'allemand.

Nos partenaires institutionnels

La Mobiklasse.de, dispositif de promotion de l'apprentissage de l'allemand hébergé à la Maison Heinrich Heine, s'adresse en priorité à des élèves susceptibles de choisir la langue de notre partenaire à l'entrée en 6^{ème} bi-langues ou en 5^{ème} LVII. En privilégiant une concertation avec les professeurs des écoles de votre secteur, il vous sera possible de solliciter l'intervention d'Anja Brückner qui sera cette année l'animatrice de la Mobiklasse en la contactant à l'adresse suivante paris@mobiklasse.de.

Notre partenaire, le Goethe-Institut, propose de nombreuses manifestations et formations s'adressant tant aux enseignants qu'à leurs élèves. Vous pourrez retrouver l'offre disponible pour cette année scolaire à partir du lien suivant : <https://www.goethe.de/ins/fr/fr/spr/unt.html>.

Le Centre d'Information et de documentation de l'ambassade d'Allemagne (CIDAL) peut également vous fournir du matériel d'exposition qui pourra vous être utile pour l'organisation de manifestations telles que la Journée de l'amitié franco-allemande en janvier ou la Semaine des langues vivantes au mois de mai.

L'OFAJ, en dehors de l'aide financière à la réalisation de projets de mobilité, peut vous fournir de nombreux supports de promotion de l'allemand. N'hésitez pas à le contacter si vous souhaitez faire intervenir un des membres du réseau des jeunes ambassadrices ou ambassadeurs OFAJ ou à participer à la Journée découverte dans le cadre du Parcours Avenir ou de la Journée de l'amitié franco-allemande.

La Plateforme franco-allemande Ecoles-Entreprises peut également vous permettre d'entrer en relation avec des entreprises du réseau franco-allemand situées en région parisienne, susceptibles d'accueillir vos élèves en stages d'observation en fin de 3^{ème} ou pour des stages entrant dans le cadre de leur formation obligatoire. Il vous est également possible de solliciter ces entreprises afin qu'elles interviennent dans votre établissement pour promouvoir l'apprentissage de la langue allemande ou comme soutien à l'aide à l'orientation.

Ouverture à l'international

La mise en place de projets de mobilité, qu'elle soit individuelle ou collective, s'inscrit dans le parcours de tout élève germaniste. Toutes les informations relatives aux échanges individuels ou collectifs sont disponibles sur le site de la Délégation académique aux relations européennes, internationales et à la coopération ([DAREIC](#)). Pour vos demandes de subvention, vous pouvez contacter Chantal Chabbal chantal.chabbal@ac-versailles.fr au 01.30.83.44.16.

Quelques dates butoir pour le dépôt de projets financés par l'OFAJ :

- ✓ [Programme Voltaire](#) : (6 mois en réciprocité en 3^{ème} et 2^{de}) avant le **2 novembre**
- ✓ [Projets IN](#) : Réseau des projets scolaires franco-allemands, interculturels novembre, interdisciplinaires et innovants (sections bi-langues, européennes, internationales, AbiBac) avant le **16 novembre**.
- ✓ Echanges en réciprocité au domicile du partenaire : les demandes doivent être déposées sur la [plateforme OFAJ](#) avant le **26 novembre**.
- ✓ [Programme Brigitte Sauzay](#) : (2 mois de réciprocité en 4^{ème} et 3 mois de la 3^{ème} à la 1^{ère}) : dépôt de la demande au plus tard **1 mois avant le séjour en Allemagne**.

Afin de faire la promotion de ces programmes auprès de vos élèves, vous pouvez commander en nombre les différentes brochures concernant ces dispositifs en envoyant un courriel à info@ofaj.org.

Tous les dispositifs de mobilité franco-allemande sont consultables dans le [Bulletin officiel n° 30 du 26 juillet 2018](#).

Si vous recherchez un établissement partenaire, nous vous rappelons que dans le cadre de notre [partenariat privilégié avec le Land de la Rhénanie-du-Nord-Westphalie](#), vous pouvez contacter la [DAREIC](#) afin d'obtenir la liste des établissements à la recherche d'un partenaire dans notre académie.

Les rendez-vous de carrière

Les professeurs éligibles à un rendez-vous de carrière aux 6^{ème}, 8^{ème} et 9^{ème} échelons ont dû recevoir un message sur leur messagerie I-Prof. Un message vous annonçant notre visite vous parviendra un mois avant notre venue et il vous faudra alors accuser réception de ce message afin que la date de ce rendez-vous soit validée. Nous vous invitons, si vous le souhaitez, à nous présenter à cette occasion tout document permettant d'éclairer votre parcours et vos pratiques professionnelles. Le *Guide du rendez-vous de carrière* est consultable et téléchargeable sur le site du Ministère : www.education.gouv.fr/cid118572/rendez-vous-de-carriere-mode-d-emploi.htm

La formation

Les stages de formation continue constituent un moment privilégié de rencontres et d'échanges sur des objectifs pédagogiques partagés. Nous vous rappelons que la date de **clôture des inscriptions** au Plan académique de formation (PAF) est fixée au **28 septembre**. Vous trouverez le [descriptif](#) des stages de formation proposée en allemand sur notre site académique. Vous ne pouvez de vous-mêmes vous inscrire aux stages à *public désigné*. Si vous souhaitez participer à ces formations, merci de nous le signaler afin que nous puissions vous y inscrire.

Le Goethe-Institut propose également des formations à Paris et un certain nombre de [bourses](#) vous permettent de participer gratuitement aux formations proposées en Allemagne. La date limite de remise des dossiers de candidature est fixée au **15 octobre 2018**

La liste des stages proposés en Allemagne et Autriche par le Ministère durant l'été 2019 seront publiés au Bulletin Officiel en fin de trimestre ainsi que sur le site du [CIEP](#).

Les assistants

Nous n'accueillons cette année qu'une quinzaine d'assistants d'allemand. Plusieurs assistants qui avaient candidaté ont déjà démissionné pour des raisons diverses. Si vous connaissez des germanophones désireux d'exercer cette mission, n'hésitez pas à leur en parler et à leur demander de prendre contact avec nous afin d'être en mesure de couvrir les nombreux besoins.

Compte tenu du fait qu'il est de plus en plus difficile de pourvoir tous les postes, nous vous rappelons que l'affectation d'un assistant de langue dans un établissement scolaire est conditionnée par la transmission, courant janvier, du cahier des charges mentionnant les conditions d'accueil et le projet pédagogique dans lequel s'inscrit son action. Nous rappelons aussi qu'une concertation étroite entre l'enseignant et l'assistant est indispensable et que les activités proposées dans le cadre des séances avec l'assistant doivent s'inscrire dans la progression du professeur titulaire et répondre à des objectifs clairement définis.

Site académique et accès à l'information

Nous vous invitons à consulter très régulièrement :

✓ le [site académique d'allemand](#) sur lequel vous trouverez textes officiels, ressources, liens proposant des exemples de didactisation ainsi que des contributions de collègues. Nous vous invitons à enrichir cet espace de partage en nous communiquant vos contributions, comptes rendus d'actions diverses, projets pédagogiques qui seront mis en ligne par notre webmestre Katrin Goldmann.

✓ **votre messagerie électronique académique** (prénom.nom@ac-versailles.fr) qui nous permet de vous transmettre ponctuellement des informations importantes et qui est également indispensable pour accéder à certains dossiers en ligne. Il vous est possible de basculer les messages reçus sur votre boîte personnelle. Pensez à nettoyer régulièrement votre messagerie académique afin qu'elle ne soit pas saturée.

Dates à retenir

En partenariat avec *Les Amis du Roi des Aulnes* et l'Institut-Goethe, nous aurons cette année le plaisir d'accueillir dans notre académie à nouveau deux auteurs de littérature de jeunesse : **Flurin Jecker et Manja Präkels**. Les deux auteurs lauréats du *Kranichsteiner Literaturstipendium* pour leurs romans **Lanz** et **Als ich mit Hitler Schnapskirschen aß**, pourront intervenir dans vos établissements et venir rencontrer vos élèves. Nous vous invitons à prendre connaissance de l'appel à projets sur le site académique : <https://allemand.ac-versailles.fr/spip.php?article875>.

Dans le cadre d'une collaboration entre la Délégation académique aux arts et à la culture (DAAC), ECRAN-VO, association des cinémas indépendants du département du Val d'Oise, la DSDEN 95 et le réseau Canopé, une présentation de [Ciné-V.O. Allemand \[2\]](#) sera proposée aux professeurs d'allemand de l'académie le **5 décembre** de 13h30 à 16h15 au Cinéma Jean Gabin à Argenteuil. Cette présentation sera suivie d'une projection du film *Oh Boy* de Jan-Ole Gerster. Les inscriptions se feront auprès de christine.alabert@reseau-canope.fr

A noter qu'au cours du second trimestre, nous aurons l'occasion de vous rencontrer lors de deux réunions académiques. Les dates et lieux de ces rencontres vous seront communiqués ultérieurement.

Nous souhaitons à chacune et chacun d'entre vous une très bonne nouvelle année scolaire et de belles réussites pour vous-même et vos élèves. N'hésitez pas si besoin à nous contacter en fonction de la localisation de votre établissement à partir de nos secteurs de suivi mentionnés ci-dessous :

Très cordialement,

Bertrand Klaeger

Elisabeth Thomas




D é p t	Suivi	Bassins	D é p t	Suivi	Bassins
7 8	Bertrand Klaeger Bertrand.Klaeger@ac-versailles.fr	St Germain en Laye Poissy-Sartrouville St Quentin en Yvelines	9 2	Bertrand Klaeger	Boulogne Gennevilliers Nanterre Neuilly sur Seine
	Elisabeth Thomas Elisabeth.Thomas@ac-versailles.fr	Les Mureaux Mantes la Jolie Plaisir-Versailles		Elisabeth Thomas	Antony Vanves
9 1	Bertrand Klaeger	Massy Montgeron	9 5	Bertrand Klaeger	Argenteuil Cergy Enghien
	Elisabeth Thomas	Etampes Evry Savigny s/Orge		Elisabeth Thomas	Gonesse Pontoise Sarcelles